



Communiqué de presse
Jeudi 12 décembre 2002

DÉBAT PUBLIC
Remplacement de la ligne à 400 000 volts Lyon à Chambéry
Réunion publique à Saint Savin (Isère)
Mercredi 11 décembre 2003

Après Morestel (Isère) le 3 décembre et Apremont (Savoie) le 10, c'est la commune de Saint-Savin (Isère) qui a accueilli la troisième réunion publique organisée dans le cadre du débat public sur le remplacement de la ligne à 400 000 volts entre Lyon et Chambéry. Plus d'une soixantaine de personnes étaient réunies dans la salle Henri Coppard, principalement des élus (dont le maire de Saint-Savin, Bernard COTTAZ) et des responsables d'associations des communes du secteur.

Michel DELHOMMEZ, président de la Commission Particulière du Débat Public (CPDP), et Henri COMTE, membre de la CPDP ont présenté la procédure du débat public et le rôle de la commission, autorité administrative indépendante chargée de veiller à la bonne information et à la libre expression de tous les publics. Patrick BORTOLI et Serge DUBUS, respectivement directeur et chef de projet à Réseau de Transport et d'Électricité (RTE) ont ensuite détaillé leur projet, son origine, ses justifications et les deux options possibles : l'option nord (Saint Vulbas – Creys – Grande Ile) et l'option sud (Chaffard – Grande Ile). La partie « présentation » de la réunion s'est terminée avec Michel HERSEMUL responsable de la division contrôle de l'électricité à la DRIRE Rhône-Alpes, par un rappel de la procédure applicable lors de la (re)construction d'une ligne 400 000 volts.

Les questions ont ensuite fusé pendant près de deux heures, notamment à l'initiative de l'association Saint-Savin Vigilance et de riverains immédiats de la ligne actuelle. Principaux thèmes abordés : l'importance des champs magnétiques dus aux lignes très haute tension, la dépréciation des biens immobiliers situés à proximité d'un ouvrage électrique, l'enfouissement des lignes, les mesures compensatoires envisageables (indemnités des propriétaires, aide aux communes), les différences « physiques » entre la ligne actuelle et la future (hauteur et emprise des pylônes), la largeur d'un « couloir électrique » (au sein duquel le tracé de la ligne est élaboré) et l'étude multicritères réalisée par RTE,...

Les participants se sont interrogés sur la justification même du projet et son opportunité. Les besoins de la liaison avec l'Italie et les nuisances dues à l'accumulation des grands équipements sur un même territoire (TGV, autoroutes, lignes T.H.T) ont été évoqués.

Le public a aussi interrogé les intervenants sur les modalités de la concertation qui se déroulera lors de l'élaboration progressive du tracé de la ligne, sur les servitudes relatives à l'implantation des pylônes et sur les modifications possibles du tracé de la future ligne.

Michel Delhommez, prenant acte des demandes, a annoncé que trois réunions publiques permettraient de traiter des thèmes particuliers : le 21 janvier à Optevoz (38) sur l'environnement, le 4 février aux Marches (73) sur la santé, le 18 février à Bourgoin-Jallieu (38) sur les politiques de l'énergie.

La réunion de Saint-Savin s'est terminée autour d'un convivial pot de l'amitié. Le débat public se poursuit via le site internet : www.debatlyonchambery.org, le numéro vert (0 805 100 001) et dès le mardi 17 décembre avec une nouvelle réunion publique, à Pont-de-Beauvoisin (Isère).

Contacts

Commission Particulière du Débat Public
Ligne électrique à 400 000 volts de Lyon à Chambéry
59 rue du Commandant Perceval – 73 000 Chambéry
www.debatlyonchambery.org
Tél. : 04 79 68 56 10/Fax : 04 79 68 56 14

Agence Isabelle Dejeux
Cyril Chenu
8, rue Joseph Serlin - 69 001 Lyon
cyril@agence-idejeux.fr
Tél. : 04 72 07 44 90 / Fax : 04 72 07 44 99